Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_010-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 février 2026

L'an 2026, le jeudi 5 février à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 30 janvier, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Joël MAGUER, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Christine DROUAL, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, Hervé LE FLOC'H, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Véronique LE ROUX, Michel LINCY, Jean-Charles LOHE, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN*

Pouvoirs : Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Floriane GUILLANIC à Michel MORVANT, David GUILLOUX à Laurent JACQUES, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Hervé LE FLOC'H à Christophe BOURLES, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***26***
Votants :	***34***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Carole LE YAOUANQ

2026_010

Agriculture
Structuration d'une filière d'approvisionnement des cantines en produits locaux Candidature au dispositif Leader Pays COB/Région Bretagne pour la phase 2

Suite à l'avis favorable du conseil communautaire du 22 mai 2025 pour poursuivre la phase 2 du projet de structuration d'une filière d'approvisionnement des cantines en produits locaux avec 6 communes (Plouray, Guiscriff, Lanvénégen, Priziac, Langonnet, Gourin), il est proposé de déposer un nouveau dossier leader du Pays COB/Région Bretagne.

Pour rappel, ce projet est inscrit dans une convention de partenariat signée avec le GAB 56 (2024/2026) et fait l'objet de prestations impliquant un co-financement de Roi Morvan Communauté et des communes engagées.

Le coût global de la phase 2 s'élève à **17 160 € TTC,** sur la base de 6 communes engagées, avec :

- Des actions collectives à l'échelle de RMCom - chiffrage fixe : 12 480 € TTC (16 j)
  5 rencontres collectives (1 réunion entre fermes, 1 réunion fermes-cuisines, 1 réunion intermédiaire, 1 réunion bilan de l'expérimentation, 1 réunion dédiée à la contractualisation)

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_010-DE

ainsi que l'animation et le suivi de l'expérimentation collective (lien cuisines-fermes, suivi des commandes & livraisons) ;

- Des actions individuelles à l'échelle des 6 communes engagées : 4 680 € TTC - (soit 780€ / commune – 6 j)
  Point téléphonique mensuel sur les prises de commandes + analyse des achats sur 1 mois après l'expérimentation (de manière à la comparer à l'analyse réalisée au démarrage du projet).

Calendrier prévisionnel :
Juin 2025 - Mars 2026

Financement :
Roi Morvan Communauté peut prétendre à un soutien financier pour cette opération au titre du dispositif leader du Pays COB/Région Bretagne (fiche 3 : promouvoir une économie coopérative et solidaire pour aborder collectivement les enjeux du territoire), pouvant atteindre 80% du coût global.

Pour information, le dossier déposé pour la phase 1, en décembre 2024, a reçu un avis favorable pour un montant de 17 160 €.

Aussi, il est proposé de déposer un nouveau dossier pour la phase 2, dans les mêmes conditions que pour la phase 1, à savoir un portage du dossier par Roi Morvan Communauté et une participation financière des 6 communes engagées (Plouray, Guiscriff, Lanvénégen, Priziac, Langonnet, Gourin) qui sera déduite de leur attribution de compensation, le montant déduit correspondant au coût global moins la subvention, divisé par le nombre de communes engagées.

Plan de financement prévisionnel – Demande d'aide LEADER

• Dépenses

Coût prévu		
DÉPENSES	17 160,00 € TTC	Ajouter un poste
Prestations GAB 56 phase 2	17 160,00 €	

• Ressources — Afficher les détails | Masquer les détails

Financement prévu		
FINANCEURS PUBLICS - SUBVENTIONS	13 728,00 €	Ajouter un poste
Union Européenne (FEADER) *	13 728,00 €	
FINANCEURS PUBLICS - AUTRES FORMES D'AIDE	0,00 €	Ajouter un poste
FINANCEURS PRIVÉS	0,00 €	Ajouter un poste
AUTOFINANCEMENT	3 432,00 €	
Autofinancement calculé	3 432,00 €	Détails

TOTAL DEPENSES **17 160,00 €** TTC

TOTAL RESSOURCES **17 160,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de solliciter une subvention au dispositif Leader du pays COB / Région Bretagne avec un portage RMCom ;**
- **d'approuver les modalités de règlement de l'audit cantine par les 6 communes engagées (Guiscriff, Gourin, Langonnet, Lanvénégen, Priziac, et Plouray) telles que présentées ci-dessus.**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260205-2026_010-DE

Annexe :

1. Fiche action 3 – Dispositif Leader

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2026.02.11 08:41:00 +01'00'